

Compte-rendu du Comité Directeur - Samedi 22 juin 2019
LA ROCHE SUR YON

Présents : Philippe COMBE, Emmanuel CORVAISIER, François COURTOIS (CD 53), Françoise de BERNON, Claude GANGLOFF, Nicolas LE BOULAIRE, Christophe LUYS (CD 72 et délégué aux AG fédérales), Jean-Pierre MAUCHRÉTIEN, Guillaume PAPIN (CD85), Yves PENNANEAC'H (suppléant CD 44), Jean-Michel QUENTIN, Pascale ROBINEAU, Eric VEILLET (CD 49)

Invités : Sandrine BICKERT (médecin), Vincent DUCASSE (commission technique), Michel LEVI DI LEON (CTS), Emilie SERY (Responsable Administrative et Financière),

Excusés : Didier MARION (commission technique), Marie Josée PADIOLLEAU (CD 44)

Adoption des PV (F. de BERNON)

Comité directeur du 18/05/19 adopté à l'unanimité.

Informations fédérales (E. VEILLET)

Assemblée Générale Fédérale (25/26 mai 2019 - Belfort)

Budget adopté à 58%, 30% contre. Déficit 815 000 €, du fait des organisations (VNL) et frais de déplacement des arbitres (car avec des grandes Ligues, des déplacements augmentés pour arbitre neutre).

Budget salarial multiplié par 3 en 3 ans.

Augmentation licences de 15 000, hors événementielles, en 2017-2018. Taux de renouvellement de 80%.

AAL diminuées en 2019 : comme en 2018, 250 000€ au lieu de 400 000, retour à 400 000 en 2020.

Proposition de tarification pour la saison prochaine retoquée. Augmentation linéaire du coût de la vie, avec arrondi voté à 60%.

Péréquations validées.

L'AG 2020 aura lieu en Centre Val de Loire.

Question de C. LUYS : l'avis des délégués territoriaux sur les vœux des clubs ne figure pas sur les vœux, uniquement l'avis de la Ligue. Il faudrait les 2. Il doit poser la question à la FF Volley.

Assemblée Générale Ligue (F. de BERNON)

Candidatures (E. SERY)

Candidature pour être délégué Fédéral : V. DUCASSE.

Candidature représentant territorial : C. GANGLOFF

Candidature Comité Directeur : L. TANGUY, V. DUCASSE, D. MARION

Candidature médecin de Ligue : S. BICKERT

Démission du CD : M-N. SOUTIF, M. MARSAULT, E. CORVAISIER.

Vérificateur aux comptes : il en faut un nouveau, Y. PENNANEACH ne pouvant continuer compte tenu de ses prochaines fonctions.

Organisation (F. de BERNON)

Comme il n'y a plus de secrétaire Général à la Ligue, E. SERY s'est retrouvée seule pour organiser l'AG. Pour l'année prochaine, il faut un élu pour aider.

Tarifs (C. GANGLOFF)

L'assurance fédérale a été modifiée.

Calendrier sportive (J-M. QUENTIN)

Les Herbiers ne repartiraient pas en N3M, Leclerc Cholet volley non plus.

Léo Lagrange ne repartirait pas en N3F, ni en PNM.

2 descentes de N3M, 1 en N3F.

Problème en PNM : 1 descente car 9 équipes. Avec les descentes de N3M, Le Mans, sportivement sauvé, descendrait. Mais les Herbiers voudraient repartir en Régionale (arrêt de la N3M), Cholet pourrait repartir en Dép, et L'Île d'Yeu ne veut pas rester en PNM.

+ La Ferté-Bernard qui ne repart pas en RM.

Vote du principe du repêchage prioritaire du 8ème de PNM, devant le meilleur du tournoi des seconds, selon les places laissées disponibles après réengagements des accédants (les premiers des 2 poules de régionale M), et après réengagements des équipes descendant de N3.

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 2 (E. CORVAISIER et P. COMBE, membres du CSSG, concerné cette fin de saison).

Départ C. GANGLOFF et G. PAPIN.

Dernier WE de septembre : pas de matchs de N3.

Proposition de commencer championnat Régional le WE du 28-29/09/2019, avec possibilité de reporter. **MAIS LES JOUEURS DEVRONT ÊTRE LICENCIÉS AVANT PREMIÈRE JOURNÉE DE CHAMPIONNAT POUR POUVOIR PARTICIPER AU MATCH REPORTE ! REPORT AVEC ACCORD CLUB ADVERSE !**

Festyvolley (Retour élus)

480 jeunes présents. Bien passé, excepté départ des cars (les plus proches sont partis avant les plus lointains). Gros investissement du club de l'ASCA, avec beaucoup de bénévoles. Un regret : pour la remise des récompenses, beaucoup partent. Souhait de prévoir de présenter les parrains/marraines au tout début. Une erreur de micro (central utilisé pour commenter la finale M17/M20, pendant la remise de récompenses des autres niveaux...). Éviter le Festy au Mans pour les 24h, et la veille du bac... Le CD félicite l'ASCA pour cette organisation. Remerciement aux salariés de la Ligue pour leur investissement. Prévoir une aide pour charger et décharger le camion le vendredi soir à la Ligue, et lundi matin.

Candidature éventuelle de LONGUÉ pour un Festy.

L'appel à candidature doit partir très prochainement.

EuroVolley (E. SERY - F. de BERNON)

Un comité de pilotage avec collectivités s'est tenu la semaine dernière. La Ville de Nantes a pris beaucoup de retard sur la communication. Ce retard va essayer d'être rattrapé.

Subventions : il manque toujours les 50 000 €, CD et Région maintiennent leur subvention.

Problématique des ventes billetterie : il y a des billets en vente sur Vente Privée, à des tarifs très inférieurs (40% de réduction) à ceux vendus, certaines catégories sont fermées à la vente alors que ne sont pas remplies (technique de vente), les facturations arrivent 1 mois ½ après, aucune

visibilité sur le remplissage. Du fait des tarifs allégés, les propositions par les différents Comités risquent de passer pour plus chères...

Volontaires : clôture de la plate-forme d'inscription. 120 vont être réunis la semaine prochaine lors d'un après-midi pour rappeler la compétition, moment de cohésion...

1 500 places vendues pour le match d'équipe de France.

Ramasseur de balle : à former, il y aurait des volontaires !

Questions diverses

F. de BERNON propose un groupe de travail Ligue/Comité/clubs pour faire un dossier pour créer des clubs, demander des créneaux, afin d'adresser aux instances, surtout dans la périphérie de Nantes.

Rencontre avec CD44 lundi 17/O6 : CD Ligue représentée par F. de BERNON, C. GANGLOFF, J-M QUENTIN, P. ROBINEAU. Des éclaircissements ont été apportés pour fluidifier les relations.

CTS : situation floue. L'État veut « se débarrasser » des CTS détachés auprès des Fédérations, ces dernières devant récupérer la gestion administrative et salariale des CTS. Le problème est que la FF Volley ne peut pas assumer la charge salariale (3 millions pour les 39 CTS, pour la FFV). L'État subventionnerait jusqu'en 2024 ou 2027, mais compte sur les départs en retraite pour épuiser le corps (pas de nouveaux concours).

Présentation de M. ÉRINTCHECK membre de la commission électorale fédérale pour superviser le vote du représentant territorial masculin.

Fin à 12h02